



Communauté de Communes  
**Rhône - Vistre - Vidourle**

2, avenue de la Fontanisse  
30660 GALLARGUES-le-MONTUEUX  
Tél. : 04 66 35 55 55 Fax : 04 66 35 42 19  
E-mail : [contact@ccrvv.com](mailto:contact@ccrvv.com)  
[www.cc-rhony-vistre-vidourle.fr](http://www.cc-rhony-vistre-vidourle.fr)

Gallargues le Montueux,  
Le 22 octobre 2020.

## CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à assister au Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**jeudi 29 octobre 2020 à 18H30,**

*Dans les locaux de la Communauté de Communes sur Gallargues-le-Montueux (salle du Conseil).*

**[AVEC POUR ORDRE DU JOUR :](#)**

*Approbation du Procès-verbal du Conseil Communautaire du 24 septembre 2020.*

### **A. AFFAIRES « FINANCES »**

1. Convention avec la DGFIP
2. Admission en non-valeur

### **B. AFFAIRES « GENERALES »**

3. Règlement intérieur de la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle
4. Adhésion à l'agence d'urbanisme
5. Noël des agents
6. Commissions internes

### **C. AFFAIRES « GEMAPI »**

7. Désignation d'un délégué au comité de rivière de l'EPTB Vidourle



Aigues-Vives



Aubais



Boissières



Codognan



Gallargues le  
Montueux



Mus



Nages



Uchaud



Vergèze



Vestric et Candiac

8. Désignation d'un représentant suppléant à la commission  
marché du groupement de commande d'igues

**D. AFFAIRES « URBANISME »**

9. Renouvellement de la convention avec le service Application du  
Droit des Sols (ADS) de la Communauté et les communes  
membres

10. Opposition au transfert de la compétence PLU

**E. AFFAIRE « MOBILITE - DEVELOPPEMENT DURABLE »**

11. Opposition au transfert de la compétence « Mobilité »

**F. AFFAIRE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »**

12. Convention de mise à disposition de terrains situés à la ZAC Pôle  
Actif de Gallargues

**Questions diverses.**

Dans l'attente de vous rencontrer,

Amicalement.

Le Président,  
Philippe GRAS.

